



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2023**

**COMMUNE
DE
PLOUHINEC**

Morbihan

Date de convocation
23 janvier 2023

Date de publication
31 janvier 2023

**Nombre de
conseillers
en exercices 29
présents 25
votants 29**

L'an deux mil vingt-trois, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Présents : Mmes Sophie LE CHAT et Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, M. Pierre STEPHANT, Mme Sarra MONJAL, Monsieur Régis JAFFRE, Mme Marina GERARD, MM Thomas FILLON, Michel GUILLEVIC et Jean-Marc CHABROL, Mme Sidonie BOUSSEMART, MM Benoit CROQ, Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Madame Sabine LE BARON est arrivée à 19h05.

Absentes :

Mmes Audrey PESSEL, Maud COCHARD, Catherine CORVEC et M. Stéphane SANCHEZ

Procurations :

Mme Audrey PESSEL donne pouvoir à Mme Sophie LE CHAT

Mme Maud COCHARD donne pouvoir à Mme Nolwen LE TRIBROCHE

Madame Catherine CORVEC donne pouvoir à Mme Marie-Christine LE QUER

Monsieur Stéphane SANCHEZ donne pouvoir à Alexandra HEMONIC.

Secrétaire de séance :

Mme Emmanuelle JEHANNO

2023-01-1.1.2 - Facturation en cas de perte de clé électronique

Rapporteur : Monsieur Pierre STEPHANT

La commune a équipé une partie de ses bâtiments de clés électroniques sécurisées. Ces clés sont amenées à être confiées à des associations, des particuliers ou à des prestataires. Afin de responsabiliser ces derniers, il est proposé de facturer le remplacement des clés électroniques en cas de perte et d'en fixer le prix à 50 € / clé électronique. (PU 2022 : 36.18 HT).

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- **VOTE l'application du tarif de 50,00€ en cas de perte d'une clé électronique.**

Fait en mairie le 31 janvier 2023

Au registre suivent les signatures.

La Maire,

Sophie LE CHAT



La secrétaire de séance

Emmanuelle JEHANNO